



## Entre 2008 et 2017, seuls les établissements des entreprises de taille intermédiaire gagnent des emplois

En 9 ans, entre 2008 et 2017, l'emploi diminue de 44 000 salariés dans les 58 100 établissements employeurs marchands non agricoles de Bourgogne-Franche-Comté. Cette baisse est particulièrement importante dans les établissements des petites et moyennes entreprises (PME) et dans ceux des grandes entreprises. Seuls les établissements des entreprises de taille intermédiaire (ETI) gagnent de l'emploi en raison notamment de la croissance des effectifs de PME devenant des ETI. L'orientation économique industrielle dans la région et la faible croissance démographique expliquent ces tendances.

Fabrice Loones, Bénédicte Piffaut (Insee)

En 2017, 58 100 établissements employeurs des secteurs marchands non agricoles sont implantés en Bourgogne-Franche-Comté. Ils emploient 572 000 salariés (hors intérimaires) sur les 977 800 salariés de la région.

### Près des deux tiers des établissements appartiennent à une microentreprise

En fonction du nombre de salariés de l'ensemble de leurs établissements, de leur chiffre d'affaires global et de leur bilan d'activité, les entreprises sont classées en microentreprises (MICRO), petites et moyennes entreprises (PME), entreprises de taille intermédiaire (ETI) et grandes entreprises (GE) (*définitions*). Ainsi, la taille moyenne des établissements varie de façon importante selon la catégorie d'entreprise à laquelle ils appartiennent, passant de 3 salariés dans les établissements de microentreprises à 31 dans ceux appartenant à de grandes entreprises. Ceux-ci sont de plus petite taille qu'en moyenne en France de province (35).

### 1 Une structure proche de celle de la France de province

Nombre et effectifs salariés au 31/12/2017 des établissements selon la catégorie d'entreprise

Catégorie d'entreprise	Bourgogne-Franche-Comté				France de province			
	Établissements employeurs		Effectifs salariés		Établissements employeurs		Effectifs salariés	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
GE	4 200	7,2	128 600	22,5	77 700	6,8	2 707 000	24,1
ETI	5 600	9,6	150 600	26,3	103 000	9,0	2 830 300	25,3
PME	11 700	20,2	185 700	32,5	225 500	19,8	3 538 800	31,6
MICRO	36 600	63,0	107 100	18,7	735 000	64,4	2 126 500	19,0
Total	58 100	100,0	572 000	100,0	1 141 200	100,0	11 202 600	100,0

Champ : Établissements marchands non agricoles hors intérimaires  
Sources : Insee, REE, Lifi, Clap, Flores

Les établissements des microentreprises sont largement majoritaires mais emploient à peine un salarié sur cinq (*figure 1*). Dans la région, le nombre d'établissements appartenant à des PME ou des ETI est proportionnellement plus important que dans le reste de la France de province. Si on observe le même phénomène pour les établissements des grandes entreprises de Bourgogne-Franche-Comté, ils sont en revanche plus petits que la moyenne nationale.

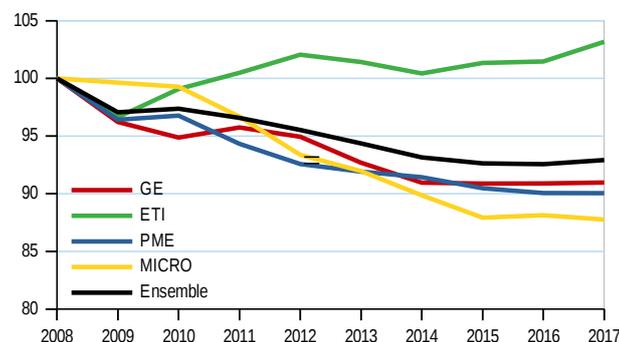
### Près de 44 000 emplois salariés en moins en 9 ans

En neuf ans, l'emploi salarié dans les établissements des entreprises des secteurs marchands non agricoles a diminué de presque 44 000, soit une baisse de plus de 7 % sur la période (*figure 2*). C'est la plus forte baisse constatée sur l'ensemble des régions de province. Elle est d'un peu moins de 7 % dans la région Grand Est, de 5 % en Normandie et de 4 % dans le Centre-Val de Loire. L'ensemble des entreprises de province n'ont perdu que 0,3 % de salariés sur la période.

### 2 Après une baisse importante, l'emploi salarié se stabilise entre 2015 et 2017

2008-2017 : évolution des effectifs salariés des établissements par catégorie d'entreprise

Indice base 100 en 2008



Champ : Établissements marchands non agricoles hors intérimaires

Sources : Insee, REE, Lifi, Clap, Flores

En raison notamment du poids important de l'industrie dans l'économie régionale, la baisse de l'emploi salarié est régulière depuis 2008, même si elle se stabilise entre 2015 et 2017. Davantage tournés vers des activités traditionnelles (automobile, métallurgie...), les secteurs industriels de Bourgogne-Franche-Comté ont plus souffert de la crise de 2008 qu'en moyenne en province. Par ailleurs, en raison de la faible évolution démographique et de l'attrait touristique limité de la région, les secteurs dont les emplois sont liés aux besoins des résidents ou des touristes sont peu dynamiques.

## Seul l'emploi des établissements des ETI augmente

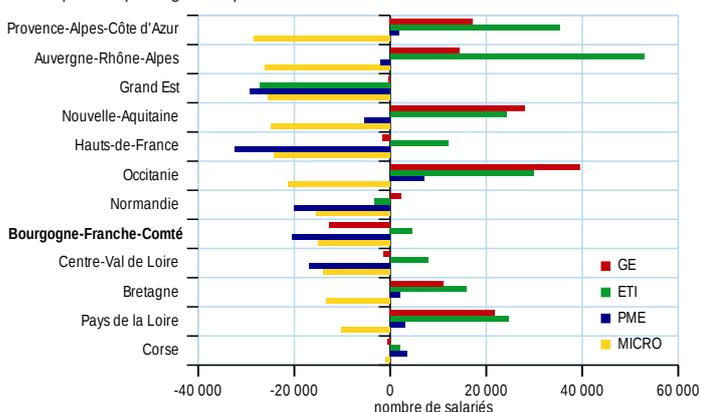
En Bourgogne-Franche-Comté, toutes les catégories d'entreprises perdent des salariés à l'exception des établissements appartenant aux entreprises de taille intermédiaire (figure 3). L'emploi dans ces établissements augmente de 4 600 salariés par rapport à 2008, soit + 3 % en variation nette. Toutefois, cette hausse est moins marquée qu'en province (+ 7 %). L'ensemble des mouvements de main d'œuvre dans les créations, les cessations, les établissements pérennes, constitue la réallocation des emplois.

Cette progression de l'emploi s'explique en premier lieu par un apport de 23 200 salariés venant d'établissements appartenant à des entreprises qui étaient avant 2017 des PME. Effectivement, ces dernières ont changé de catégorie du fait de la croissance de l'emploi dans un ou plusieurs de leurs établissements ou par le rachat d'établissements. Ces changements impactent plus particulièrement le secteur du commerce et de la réparation d'automobiles. Par ailleurs, 9 000 salariés ont grossi les effectifs des ETI au jeu des créations-cessations d'établissements.

Ces hausses d'emploi ont plus que compensé la baisse de 17 900 emplois salariés des établissements des ETI dits stables, c'est-à-dire qui n'ont pas changé de catégorie d'entreprise, et le transfert d'environ 10 000 salariés d'établissements d'ETI vers de grandes entreprises par rachat ou croissance.

### 3 Les établissements des microentreprises perdent de l'emploi dans toutes les régions de province

2008-2017 : variation nette d'effectifs salariés des établissements par catégorie d'entreprise et par région de province



Note de lecture : La variation nette des effectifs salariés des établissements appartenant à des ETI en Bourgogne-Franche-Comté est de + 4 600  
Champ : Établissements marchands non agricoles hors intérimaires  
Sources : Insee, REE, Lifi, Clap, Flores

## La région la plus touchée par la baisse de l'emploi dans les établissements des grandes entreprises

Dans les établissements régionaux des grandes entreprises, le nombre de salariés diminue de près de 13 000, soit une baisse de 9 % en 9 ans. La Bourgogne-Franche-Comté est au dernier rang des régions de province quant à l'évolution de l'emploi pour cette catégorie d'entreprise. Dans les autres régions, l'emploi augmente ou reste stable. Néanmoins, toutes les régions sont concernées par des pertes d'emploi dans les établissements pérennes des grandes entreprises. La différence entre la Bourgogne-Franche-Comté et les autres régions de province provient de l'apport moins important de salariés des établissements des ETI dans ceux des grandes entreprises. Pour développer de nouvelles activités, une grande entreprise a tendance à investir dans des sociétés ayant les compétences attendues, à travers des rachats, acquisitions fusions, et intégrations de ces entreprises. Ces apports externes se traduisent par ce flux ETI - grandes entreprises.

Deux secteurs sont particulièrement touchés par la baisse d'effectifs salariés : la fabrication de matériels de transport et le secteur des transports et de l'entreposage. Ce phénomène peut s'expliquer par des gains de productivité, une externalisation de certaines activités, le recours à la sous-traitance et l'appel important de personnels intérimaires.

### Des pertes d'emploi dans les PME et les microentreprises

Les établissements des PME de la région perdent 20 500 salariés soit 10 % en moins sur 9 ans. C'est la plus forte baisse parmi les régions de province. Trois phénomènes se conjuguent : le changement en ETI de certains établissements, l'apport moins important d'emplois des microentreprises devenues des PME et la diminution de salariés dans les entreprises pérennes. Globalement, cette décroissance des effectifs salariés dans les PME est marquée dans les secteurs de la fabrication d'autres produits industriels et de la construction.

Enfin, les établissements des microentreprises ont perdu près de 15 000 salariés, soit une baisse de 12 % en 9 ans. Dans toutes les régions de province, la baisse du nombre de salariés dans ces établissements est assez conséquente. Le changement de catégorie d'entreprise de ces établissements au profit des PME explique principalement la baisse de l'emploi salarié. Dans la région, la construction est le secteur le plus concerné par cette baisse de l'emploi. Par ailleurs, il existe un turn-over important des établissements appartenant aux microentreprises et ainsi des emplois de cette catégorie d'entreprise. Près d'un emploi sur trois est réalloué dans les microentreprises, c'est deux fois plus que dans les autres catégories. ■

## Définition et méthodologie

**Catégorie d'entreprise** : quatre catégories d'entreprises sont définies dans le décret d'application de la loi de modernisation de l'économie (décret n°2008-1354) pour les besoins de l'analyse statistique et économique à partir de l'effectif au 31/12, du chiffre d'affaires et du bilan annuel : les **microentreprises** (moins de 10 salariés), les **petites et moyennes entreprises** (de 10 à moins de 250 salariés), les **entreprises de taille intermédiaire** (250-5 000 salariés) et les **grandes entreprises** (plus de 5 000 salariés). L'emploi étudié ici influe directement sur la variable qui sert à la catégoriser (la catégorie d'entreprise).

**La source** : La base est créée à partir des données de démographie des établissements de 2008 à 2017 (stocks, transferts d'établissements, ...), enrichies de données sur l'emploi issues des sources Clap (2008 à 2015) et Flores (à partir de 2016) et d'informations sur les entreprises issues de la source Lifi (liaisons financières).

**Décomposition de l'évolution de l'emploi par catégorie d'entreprise** : Variation de l'emploi entre 2008 et 2017 =

- variation de l'emploi dans les établissements stables (ie qui existent en 2008 et 2017 et restent dans la même catégorie d'entreprise)
  - + effectif des établissements créés au cours de la période - effectifs des établissements disparus
  - + variation des effectifs (+/-) des établissements d'entreprise changeant de catégorie [effectif\_solde\_ETI + effectif\_solde\_GE + effectif\_solde\_PME + effectif\_solde\_MICRO]
  - + variation des effectifs des établissements qui entrent ou sortent du champ marchand hors agriculture
- Soit pour les ETI : **4 600** = **-17 900** (effectifs des stables) + **9 000** (21 000-12 000 : effectifs des créations-disparitions) + **23 200** (effectifs des anciennes PME) - **10 000** (effectifs partis dans les grandes entreprises) + **300** (effectifs des entrées-sorties du champ de l'étude).

Insee Bourgogne-Franche-Comté  
8 rue Louis Garnier  
25020 Besançon

Directeur de la publication :  
Bertrand Kauffmann

Rédacteur en chef :  
Marie Léger

ISSN : 2497-451X

© Insee 2021

## Pour en savoir plus

- Bacheré H., Mirouse B., « Une dynamique d'emploi spécifique dans les grandes entreprises », *Insee Première* n°1839, février 2021
- Volmers G., Leseur B., « Les très petites entreprises de Bourgogne-Franche-Comté : un maillon clé de l'économie », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n°29, mars 2018
- Bertrand M., Adrover S., « Un tiers des établissements de Bourgogne Franche-Comté se renouvelle chaque année », *Insee Analyses Franche-Comté* n°9, mai 2015

